



Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Au XVII^{ème} siècle, sous Louis XIV, Vauban a intégralement construit les remparts. À la fin du XIX^{ème} siècle, cette muraille évolue, plusieurs forts de type Seré de Rivières sont construits, ils constituaient la ceinture fortifiée de la ville.

Durée	3 h	Difficulté	Moyenne
Distance	10,43 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	11 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravier
Dénivelé négatif	11 m	Commune	Maubeuge (59600)
Point haut	154 m		
Point bas	137 m		



Trace n° 2641730



Description

Départ Office de Tourisme, Place Vauban.

(D/A) Passez sous le porche de la Porte de Mons, sur le pont levé et empruntez le pont dormant. Passez devant le Musée du Corps de Garde. Tournez à gauche en sortant du rempart, puis passez à gauche du monument aux morts. Traversez le petit bois. À la sortie du chemin, face à l'immeuble Danemark, prenez à gauche pour rejoindre la route un peu plus bas.

(1) Suivez la Rue Pierre Bérégovoy à droite.

Au premier feu, à la Porte de **Bavay**, tournez à droite sur le Boulevard de l'Europe et prenez la file de gauche pour traverser l'Avenue Jean Jaurès.

(2) Au feu suivant, allez tout droit sur le Boulevard de l'Épinette. Prenez la première, Rue du Tivoli le long du cimetière puis à gauche, Rue de Gognies Chaussée.

(3) Au niveau du virage, prenez le Chemin les Prés Pachons à droite qui longe l'arrière du centre hippique "les Chamborans" et le ruisseau.

(4) À la sortie du chemin, allez tout droit dans la Rue Paul Valéry puis tournez à gauche dans la Rue des Sars. Rejoignez la troisième rue à gauche.

(5) Virez à gauche, Boulevard Jean de la Fontaine jusqu'au terrain de football.

(6) Prenez à droite le chemin qui mène au terrain de rugby et continuez le chemin qui mène au Grand Bois. Au niveau de la ferme, continuez tout droit jusqu'à un étang. Tournez à droite puis juste après la maison, à gauche et rejoignez la D136. Tournez à gauche

(7) Passez devant le Fort de Leveau et suivez la D136 jusqu'à son intersection avec la D105. Au Stop, continuez en face, Rue du Fort de Leveau.

(8) Juste avant le rond-point, tournez à gauche jusqu'au Stop. Poursuivez en face, Rue du Pont de Pierre et continuez tout droit sur 1,8km.

(9) Au Stop, continuez toujours tout droit. Au feu, traversez la Route de Valenciennes jusqu'au feu suivant. En face, rattrapez la Rue Pierre Bérégovoy.

(10) Au rond-point, prenez à gauche, passez devant l'Église Saint-Pierre-Saint-Paul. Continuez jusqu'au feu puis tournez à gauche pour rejoindre la Place Vauban et l'Office de Tourisme **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Place Vauban Porte de Mons Office de Tourisme - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**
| N 50.280165° / E 3.974056° - alt. 143 m - km 0
- 1 Rue Pierre Bérégovoy**
| N 50.280672° / E 3.969765° - alt. 145 m - km 0.71
- 2 Boulevard de l'Épinette**
| N 50.282169° / E 3.971031° - alt. 146 m - km 0.95
- 3 Chemin les Prés Pachons**
| N 50.286725° / E 3.966503° - alt. 138 m - km 1.65
- 4 Rue Paul Valéry**
| N 50.289292° / E 3.972162° - alt. 138 m - km 2.17
- 5 Boulevard Jean de la Fontaine**
| N 50.295365° / E 3.967206° - alt. 140 m - km 2.98
- 6 Chemin du Grand Bois**
| N 50.293861° / E 3.96359° - alt. 147 m - km 3.29
- 7 - Fort de Leveau (Feignies)**
| N 50.298579° / E 3.942733° - alt. 154 m - km 5.68
- 8 Rue du Pont de Pierre**
| N 50.287068° / E 3.937878° - alt. 141 m - km 7.13
- 9 Route de Feignies**
| N 50.282879° / E 3.967168° - alt. 144 m - km 9.36
- 10 Avenue Franklin Roosevelt**
| N 50.279636° / E 3.969657° - alt. 143 m - km 9.8
- D/A Place Vauban Porte de Mons Office de Tourisme**
| N 50.280174° / E 3.974051° - alt. 143 m - km 10.43

Informations pratiques

Aires de pique-nique, parkings à vélos à proximité de la Place Vauban.

A proximité

- Découvrez l'oeuvre de Vauban au départ de l'Office de Tourisme.
- Vous passez devant le Fort de Leveau à Feignies, profitez-en pour le visiter (ouvert d'avril à octobre du lundi au vendredi de 13h à 17h) et les deux derniers dimanche du mois de 14h30 à 18h00.

[Fort de Leveau.](#)

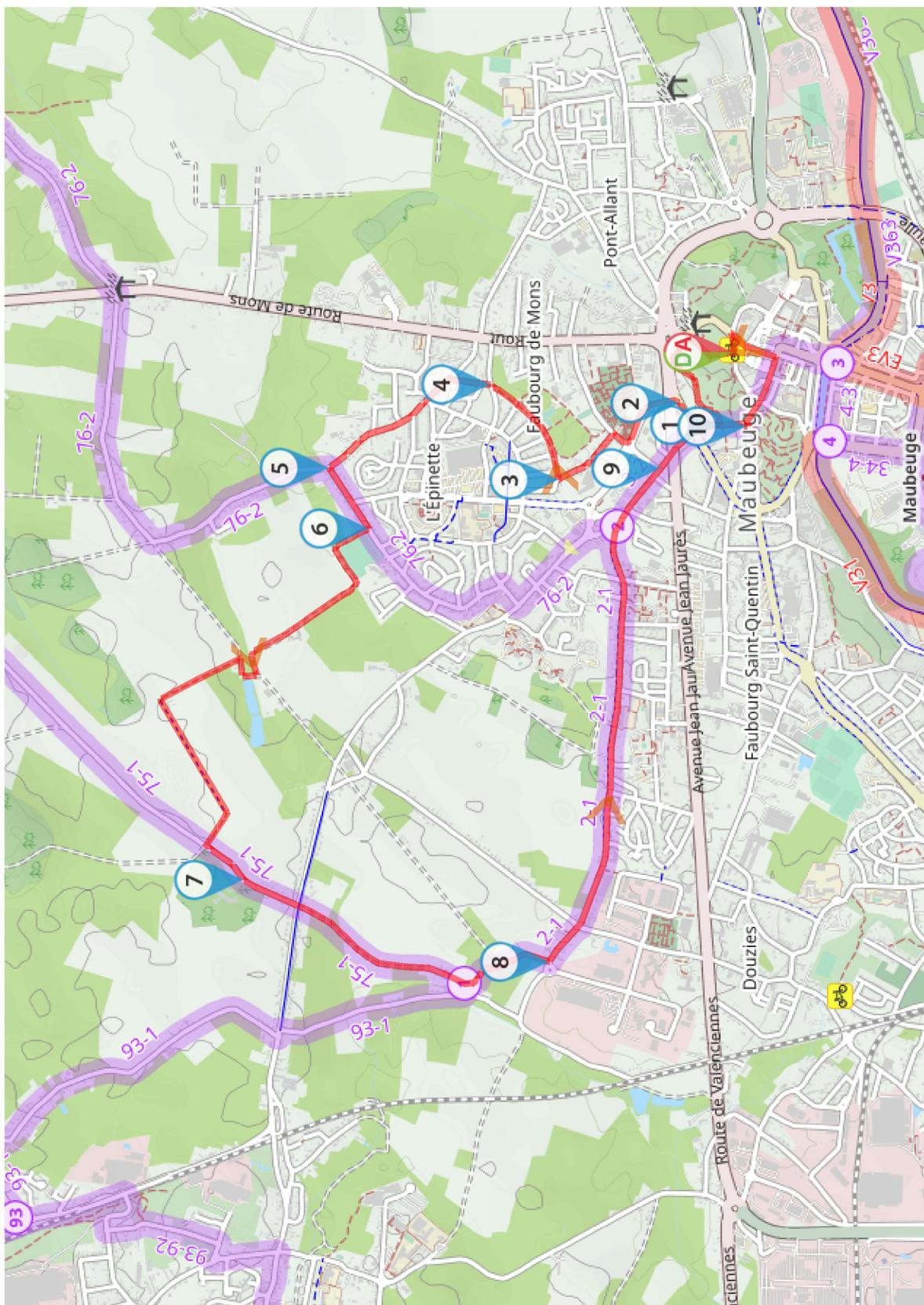
- Avenue Franklin Roosevelt, Église Saint-Pierre-Saint-Paul, symbole de la reconstruction maubeugeoise d'après guerre par André Lurçat. juste en face (4 rue Georges Paillot) , la salle Sthrau, chapelle des Jésuites du XVII^{ème} siècle réhabilitée en salle des fêtes de style Art Déco.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-defenseurs-de-maubeuge/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



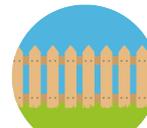
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.